



KOUTAMMARIKOU ASSEMBLEE GENERALE 2014

L'assemblée générale 2014 de Koutammarikou s'est tenue le samedi 28 mars 2015 chez Mado et Patrick Jardin, au Parc des Félines, à Nesles, en Seine-et-Marne.

Début de séance à 15 h 00.

Etaient présents :

Isabelle Rellstab, Céline Guyot, Odile Vallée, Jacques Hesse, Catherine Hesse, Marie Huet, Philippe Huet, Gérard Frigaux, Catherine Frigaux, François Huet, Liliane Huet, Patrick Jardin, Claire Le Gall, Eric Le Gall, Martine Alberti, Pierre Alberti, Jean Chenin, Emilienne Chenin, Jean-Philippe Quai, Françoise Peyre, Sylvain Gresillon, Michel Aygalenq, Michelle Aygalenq, Patrick Menestrey, Sylvie Menestrey, Patrice Demiville, Annie Demiville, Tanguy Onillon, Adeline Onillon, Annie Brun, Jean-Paul Brun, Olivier Wojciechowski, Françoise Bordet, Xavier Bordet, Muriel Poubeau, Marc Poubeau, Brigitte Poubeau, Liliane Brunot, Gérard Brunot.

(39 adhérents présents à jour de leur cotisation et 29 pouvoirs).

Philippe Huet, président, ouvre la séance pour cette 7ème Assemblée Générale de Koutammarikou et remercie tous les adhérents présents. Philippe fait le rappel des statuts en précisant que 50 % du budget de l'association sont toujours consacrés aux écoles, 25 % aux jardins et 25 % au patrimoine (ces statuts sont disponibles sur le site de Koutammarikou).

1 - RAPPORT MORAL

ADHESIONS

Pour l'année 2014, au 31 décembre, nous comptons 128 adhérents à Koutammarikou (en comptabilisant les couples et les adhérents individuels). Comme chaque année, des adhérents décident parfois de ne pas renouveler leurs adhésions, mais d'autres nous rejoignent dans le courant de l'année. Ainsi, le nombre d'adhérents reste pour l'instant stable : nous étions par exemple 114 adhérents à jour de leur cotisation au 31/12/2013. Cependant, le 28/03/2015, jour de l'AG 2014, 31 adhérents n'avaient pas renouvelé leurs adhésions dont le montant s'élevait alors à 7180 € (moins 2000 € par rapport à la même date en 2013). En outre, nous avons reçu beaucoup moins de pouvoirs cette année (29) que les années précédentes (53 en 2013).

LE JARDIN

Les activités du jardin prenant de l'ampleur, Benoît, jeune somba du village d'Emmanuel, a été sollicité pour travailler à ses côtés. Au jardin, en décembre 2014, une maison a été

construite pour Benoît qui deviendra en 2015 le gardien du jardin et de l'élevage de pintades.

Le jardin est toujours aussi bien tenu. L'arrosage enterré réalisé en 2013 est toujours bien opérationnel. En 2014, nous avons financé la plantation de 50 plants d'orangers (leur croissance, très lente, ne permet pas à ce jour de se prononcer sur leur avenir). Les semences apportées chaque année par les adhérents sont une bonne monnaie d'échange pour Emmanuel (jardiniers, écoles, etc.), mais peu utilisées au jardin car parfois mal adaptées au climat béninois.

Emmanuel a été sélectionné pour un test sur la culture de l'ananas dans le Nord Bénin réalisé par une étudiante de l'université d'Abomey-Calavi. 1000 plants sont installés au jardin. Celui-ci est considéré à Natitingou comme un modèle et il est régulièrement visité par les ingénieurs de l'INRAB. La télévision béninoise est venue filmer le jardin et Emmanuel.

Pour la première fois, nous avons un bilan de valorisation des légumes et céréales qui partent dans les écoles (voir le tableau dans le Rapport financier).

EMMANUEL

Emmanuel est toujours le pilier de Koutammarikou en Pays somba. Courageux, tenace, honnête, il tient à bout de bras toutes nos actions. En 2014, Emmanuel n'a pas vu son voyage en France se concrétiser : visa refusé par le consulat de France à Cotonou. Et ce, malgré de nombreux allers et retours à Cotonou, plusieurs démarches de Marie et Philippe au Bénin, et de Jacques Hesse auprès de notre ministre de l'Intérieur. Nous verrons cette année ou début 2016 avec Emmanuel, comment relancer son projet de voyage en France. A la demande de Xavier Bordet, porteur du projet CBE en 2013, nous allons demander à Emmanuel un point complet sur les cuiseurs à bois économe, dans les villages et dans les écoles.

LES MICROS CREDITS

A ce jour, la maman et le frère de Rosa, femme de Julien, n'ont toujours pas remboursé leurs micro-crédits. En 2014, nous avons décidé de mettre un terme au remboursement de Nicolas pour l'achat de son moulin à farine. En échange, il a moulu gratuitement près de deux tonnes de maïs pour les écoles (voir aussi dans Projets 2015).

LES ECOLES

Au total pour cette année 2014, nous avons engagé près de 6240 € dans les écoles, soit 1200 € environ de plus qu'en 2013. Nous avons terminé les logements des instituteurs dans tous les villages. Nous soutenons toujours 4 écoles et les cantines de deux d'entre elles, Korimbéné et Koutanongou. Nous apportons aussi un complément (poissons, piments, sel, KUB...) pour Tagayé et Ditahouan.

Koutanongou :

Nous avons lancé la construction de cette école en 2013 (suite au don d'une adhérente) et les adhérents présents là-bas en mars 2014 ont pu voir la pose de la première brique. Aujourd'hui, l'école est terminée : les enfants ont pris possession des lieux en février 2015, mais la construction des latrines, à la charge du gouvernement, est encore en attente.

Tagayé :

Financements et installations des tableaux en ciment dans les bâtiments en banco payés par Koutammarikou en 2013. Enduit du bâtiment du directeur, des trois classes en banco et des logements des instituteurs. Plantations d'orangers au jardin pédagogique. Les foyers à bois économe fonctionnent bien dans cette école. Dotation de costumes et de tee-shirt pour les enfants de l'école de danse qui remplit très bien son rôle. Réparation de la pompe à eau et sensibilisation des enfants à son entretien.

Korimbéné :

Financement de la cantine. Dons de fournitures scolaires. Ballons de foot. Réparation de la pompe. Fin des travaux des logements des instituteurs. Le jardin pédagogique est particulièrement varié et bien tenu.

Ditahouan :

Début 2014, nous avons terminé les travaux des logements des instituteurs. Nous avons financé la réparation de la pompe, après avoir obtenu des habitants de Ditahouan une collecte de 120 €. Depuis le départ de Julien, en juin 2014, nous n'avons plus de contacts avec cette école.

Nous avons aussi, grâce aux dons d'adhérents, complété toutes les pharmacies scolaires pour chaque école. Un instituteur a été nommé responsable du cahier des entrées et des sorties. Le major du dispensaire de Tagayé s'est engagé à vérifier ces boîtes et à visiter les écoles. Nous avons créé un partenariat avec ce dispensaire, ouvert en 2013. Une adhérente, médecin ophtalmologiste, a assuré une journée de consultation (près de 70 personnes...) et la formation du major-infirmier. Nous y avons distribué des médicaments. Un lit d'enfant et des vêtements pour nourrisson ont été donné à la sage-femme, afin d'encourager les femmes à venir accoucher au dispensaire.

MAXIME

Intervention de Pierre Alberti, coordinateur. La seconde année de formation d'infirmier se déroule bien au Burkina Fasso. Maxime téléphone régulièrement et envoie des mails pour donner des nouvelles. C'est Emmanuel qui gère le budget alloué à sa formation d'infirmier. L'argent destiné à Maxime passe par le compte de Koutammarikou en tant que dons, afin que les donateurs puissent le déduire de leurs impôts. En février 2014, nous avons pu vérifier ces bulletins, cahiers et notes : c'était impeccable.

FAOUZHIA

Intervention de Claire Le Gall. Faouzhia, la nièce de Julien Bagri, est correspondante depuis plusieurs années de Gabrielle Le Gall. Claire et Eric La Gall, parents de Gabrielle, ont décidé de prendre en charge sa scolarité dans le lycée agricole de Bérécingou. Leur venue au Bénin en mars 2014 et les bons contacts établis avec la famille de Faouzhia, les ont encouragés dans ce sens. Comme dans le cas de Maxime, l'argent est géré par Emmanuel. Aujourd'hui, Faouzhia, comme d'autres élèves du lycée agricole, vient régulièrement travailler au jardin.

LES PANNEAUX SOLAIRES

Le second panneau solaire destiné à recharger les téléphones portables a été installé chez Alfonso à Tagayé. Celui-ci tient à jour très scrupuleusement le cahier des utilisateurs. Ceux-ci donnent régulièrement en échange des bassines de maïs à l'école.

LES PINTADES

L'élevage des pintades a commencé en décembre 2014. Emmanuel a utilisé les briques déjà faites pour lui afin de construire la poussinière (une maison en dur avec toit, porte et fenêtres). L'essentiel des travaux d'installation des pintades se déroulera en 2015.

LES JARDINIERS DES SOURCES DE LA PENDJARI

De nombreuses balades avec les adhérents nous ont permis de vérifier qu'ils honoraient bien le contrat tacite de respect et de valorisation de l'environnement de cette petite vallée particulièrement riche en biodiversité. Financement des arrosoirs et dotation en tee-shirts et casquettes des dix jardiniers de l'association créée par Gaston. Mise au point et réalisation des panneaux "FEUX INTERDITS" (ils restent à installer).

Après quelques demandes et précisions par des adhérents, il est procédé au vote concernant le rapport moral. Sans vote contre, ni abstention, le rapport moral est adopté à l'unanimité des 68 personnes présentes ou représentées (39 personnes présentes – 29 pouvoirs).

2 – PROJETS ET DEMANDES 2015/2016

Elevage des pintades

Construction du bâtiments d'élevage et de l'enclos au jardin. 50 pintades sont arrivées en février 2015 et une centaine devraient être mises en vente pour Noël 2015, époque à laquelle une pintade se vend 3500 Fcfa. Objectif à court terme : élever 400 pintades par an. Assistance vétérinaire sur place.

Emmanuel

Recherches de Liliane et François Huet à Natitingou concernant la possibilité de salarier Emmanuel de manière officielle, afin que celui-ci puisse avoir feuilles de paie, couverture sociale, allocations familiales et retraite. Charge salariale (3,6 %) et charge patronale (16,4 %). Mise au vote, cette proposition est acceptée à l'unanimité. Mais elle est soumise au bon fonctionnement de l'APEEK. Emmanuel s'est engagé à ce qu'une assemblée générale annuelle soit organisée avec tous les acteurs locaux. Jean Chenin, présent régulièrement à Natitingou, s'est proposé pour intégrer l'APEEK et servir d'interface et/ou d'interprète entre l'APEEK et Koutammarikou. Ouverture d'un nouveau compte en banque à Natitingou, au nom de l'APEEK avec signature d'Emmanuel, afin de réaliser des virements et d'avoir un bilan mensuel des entrées et des dépenses. Avec le compte actuel, il faut deux personnes présentes pour toute opération, en l'occurrence Emmanuel et Julien. Ce dernier ayant quitté Natitingou, il est impossible pour Emmanuel de gérer les finances de manière simple !

Puits

Emmanuel souhaiterait terminer les travaux du puits au jardin. Montant du devis : 480 000 Fcfa (dont 200 000 de dynamite...).

Jardin

Un adhérent envisage de s'occuper du financement de la construction d'un château d'eau au jardin. Cet outil est devenu presque indispensable, notamment afin de réaliser de grosses économies de carburant pour les pompes, de rationaliser les travaux du jardin et d'avoir une source d'eau potable pour les pintades et le gardien (grâce à l'eau du puits).

Micro-crédits

Demande de Denis, cousin d'Emmanuel qui travaille quotidiennement au jardin. Celui-ci souhaite financer un commerce pour sa femme, dans un des bâtiments construits par Emmanuel près de sa maison. Montant : 400 000 fcfa (600 €).

Demande de Nicolas. Il souhaite acheter un nouveau moulin à farine (650 000 fcfa). L'actuel moulin est situé très loin du goudron et Nicolas souhaiterait installer le nouveau près de chez Emmanuel.

Pour ces deux micro-crédits, nous demandons un échéancier précis à Emmanuel. Ils sont soumis au remboursement des autres micro-crédits en cours et aux possibilités de Koutammarikou à les financer (à voir selon le montant des adhésions 2015).

3 – MONTANT DE LA COTISATION

Comme prévu dans les statuts de l'association, le montant de la cotisation est fixé chaque année lors de l'AG. Il est décidé de ne pas augmenter celui-ci pour l'année 2016.

Après la projection du film de Liliane Huet sur les actions et le voyage des adhérents en février 2015 (qui sera installé sur le site Internet dans quelques semaines), le président clos l'Assemblée générale à 18 h 00.

La journée au "Parc" s'est conclue par un apéritif colossal et un dîner fort convivial au domicile de Mado et Patrick Jardin.

RAPPORT FINANCIER 2014

...

BUDGET 2014

Argent sur le Livret A au 31/12/2013	=	9 965,54 €
Reste sur le compte courant au 31/12/2013	=	976,85 €
TOTAL	=	10 942,39 €
 Adhésions et dons en 2014	=	11 086,40 €
• Adhésions + dons (en banque)	:	9365,00 €
• Espèces P. Jardin (Bénin - voyage d'Emmanuel)	:	1000,00 €
• Espèces C. Legall (don pour Fahouzia)	:	700,00 €
• Facture P. Alberti (Livre pour Maxime)	:	66,40 €
• Espèces Adhésion D. Caille	:	45,00 €
TOTAL	:	11 086,40 €
 Intérêts Livret A 2014	=	68,55 €

BUDGET GLOBAL 2014 = 22 097,34 €

DEPENSES 2014

Argent liquide emporté au Bénin en 2014	=	8 000,00 €
Virement sur le compte E. Mintri (septembre 2014)	=	3 000,00 €
Argent liquide emporté au Bénin (novembre 2014)	=	3 000,00 €
Location Salle C. Carbonnet AG 2013	=	150,00 €
Frais de Banque 2014 (Caisse d'Epargne)	=	23,40 €
TOTAL DES DEPENSES 2014	=	14 173,40 €

Argent sur le Livret A au 31/12/2014	=	5 134,09 €
Reste sur le compte au 31/12/2014	=	296,65 €
<u>Excédent sur Budget 2014 *</u>	=	<u>2 493,30 € *</u>
TOTAL	=	22 097,34 €

* Argent sur le compte de l'APEEK au Bénin au 31/12/2014

Recettes du jardin en 2014

Libellé	Recettes	Recettes cumulées
CAROTTES	80 000 Fcfa	80 000 Fcfa
CHOUX	140 000 Fcfa	220 000 Fcfa
LAITUES	60 000 Fcfa	280 000 Fcfa
AUTRES LEGUMES	30 000 Fcfa	310 000 Fcfa
OIGNONS	240 000 Fcfa	550 000 Fcfa
MAÏS	400 000 Fcfa	950 000 Fcfa
SORGHO	70 000 Fcfa	1 020 000 Fcfa

DEPENSES AU BENIN EN 2014

Argent liquide emporté au Bénin en janvier 2014	=	8 000,00 €
Virement sur le compte E. Mintri en septembre 2014	=	3 000,00 €
Argent liquide emporté au Bénin en novembre 2014	=	3 000,00 €
<hr/>		
TOTAL	=	14 000,00 €

DEPENSES 2014

Ecoles		
• cantines + logements + kakis + pompes + fournitures scolaires	=	6 240,00 €
Projet "pintades"		
• Début construction poussinière + parc clos + bâtiment, etc.	=	545,00 €
Jardin		
• main d'œuvre + logement gardien + plantations + essence + etc.	=	1 540,00 €
Salaires		
• Emmanuel + Nestor + Denis + Benoît	=	2 106,00 €
Scolarité Maxime	=	882,00 €
Frais divers		
• Pic-nic + téléphone + internet + essence Manu etc.	=	719,00 €
Dépenses supplémentaires (Marie et Philippe)		
• Librairie + Lampe Maxime + Ecole de Danse + Sel	=	305,00 €
<hr/>		
TOTAL	=	12 337,00 €

Pour information le voyage au Bénin des adhérents en 2014 (15 600 €) n'a rien coûté à l'association

Après quelques demandes et précisions par des adhérents, il est procédé au vote concernant le rapport financier. Sans vote contre, ni abstention, le rapport financier est adopté à l'unanimité des 68 personnes présentes ou représentées (39 personnes présentes – 29 pouvoirs).